



urps


Grand Est

Masseurs
Kinésithérapeutes

Rapport d'activité

 **UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
DU GRAND EST**

 **12 rue Pierre et Marie Curie . 54320 Maxéville**

 **09 72 62 68 87 - 06 51 10 36 48**

 **www.urpsmk.fr**

secretariat@urpsmk.fr - contact@urpsmk.fr

2025



Edito

Chers confrères, chères consœurs,

L'année 2025 aura été marquante pour notre profession et pour l'URPS MK Grand Est. Dans un contexte de mutations profondes de notre système de santé, nous avons choisi de nous mobiliser afin de soutenir, moderniser et accompagner l'exercice des masseurs-kinésithérapeutes du territoire, tout en intégrant pleinement les enjeux sociétaux et environnementaux auxquels nous devons collectivement répondre.

Un engagement renforcé dans la coordination interprofessionnelle

Notre participation active à l'élaboration du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé au sein de la Maison des URPS, qui regroupe l'ensemble des URPS du Grand Est dont votre URPS MK fait partie, et l'ARS Grand Est, a permis de renforcer nos actions interprofessionnelles, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'offre de soins avec une dynamique de coordination et également en répondant à l'approche "one health", une santé unique qui prend en compte la santé des soignants et la santé environnementale.

La signature de ce CPOM est intervenue à l'occasion du deuxième Congrès de la maison des URPS organisé les 13 et 14 mars à Strasbourg. Ce cadre partagé constitue un levier essentiel pour structurer nos actions, favoriser une meilleure organisation des parcours des patients et affirmer la place de la kinésithérapie dans la dynamique régionale de santé. Aujourd'hui, la coordination interprofessionnelle s'impose non seulement comme un impératif organisationnel, mais surtout comme une condition indispensable pour améliorer la qualité et l'efficacité des prises en charge.

Un projet national pour une kinésithérapie plus durable

Le système de santé français représente 8% des émissions de gaz à effet de serre nationale. Conscients de l'urgence climatique, et en collaboration avec l'ensemble des URPS MK de France, un projet ambitieux est lancé : la création d'un outil à destination des kinésithérapeutes qui permettra de les accompagner vers une kinésithérapie responsable et consciente des enjeux environnementaux. Ce projet, unique en son genre, vise à accompagner chaque confrère dans la transition écologique de sa pratique, en proposant un bilan de nos cabinets et des solutions concrètes pour limiter l'empreinte environnementale de notre profession. Parce que la santé de la planète est indissociable de celle de nos patients et de la notre, nous avons la responsabilité d'agir, ensemble. Suivez nos actualités afin d'être au courant de son avancement.

Un CPOM URPS MK Grand Est pour renforcer la place de la kinésithérapie dans l'offre de santé régionale

La signature du premier CPOM entre notre URPS et l'ARS Grand Est, constitue une étape majeure dans notre volonté de répondre aux besoins de la population et aux attentes des confrères. Ce contrat formalise notre engagement autour de trois axes structurants :

- La coordination
- L'accès aux soins
- La prévention

L'année 2025 aura été structurante pour notre URPS, posant les bases de nos orientations collectives.

Les années futures seront désormais celles de la mise en œuvre et de la concrétisation de ces engagements.



Notre URPS

Créée par la Loi HPST du 21 juillet 2009, l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Masseurs Kinésithérapeutes du Grand Est (URPS MK GE) participe à l'élaboration du projet régional de santé (PRS).



“

Représenter les kinésithérapeutes et leurs intérêts auprès des instances régionales et des acteurs du système de santé. Participer à l'amélioration de la qualité des soins, encourager la formation continue et accompagner la recherche en kinésithérapie

-  Acteur de la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé “Ma santé 2022”, en accompagnant notamment la création et le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
-  Menant différentes actions dans le domaine des soins, dans l'éducation thérapeutique du patient (ETP), notre URPS œuvre également dans la promotion de la santé. Sa mission principale est de défendre les intérêts professionnels des kinésithérapeutes et de promouvoir la qualité des soins.



Rôle & missions

Organiser l'offre de santé au niveau régional



Les Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux sont représentés au sein de l'Union Régionale des Professionnels de Santé du Grand Est. Notre association a pour mission de valoriser la profession des MK au sein du domaine de la santé, notamment auprès des diverses institutions régionales et départementales. L'URPS MK GE contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé, et peut conclure des contrats pour des projets innovants avec l'ARS.

L'URPS participe à la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ; à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins. Nous participons également à l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.



Les membres de l'URPS MK GE sont des professionnels de santé libéraux en exercice, élus pour un mandat de 5 ans.

Ils travaillent conjointement pour des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé, de la mise en oeuvre du développement professionnel continu et de l'éducation thérapeutique.



Les élus de notre URPS

Le bureau de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Grand Est est composé de **10 membres élus**, engagés au quotidien pour représenter la profession et porter les actions de l'Union régionale. Par leur implication et leur complémentarité, ils contribuent à définir les orientations stratégiques de l'URPS, à accompagner les projets menés sur le territoire et à défendre les intérêts des masseurs-kinésithérapeutes libéraux auprès des partenaires institutionnels.

Ensemble, ils œuvrent au développement de la profession et à l'amélioration de l'accès aux soins pour la population du Grand Est.



Nicolas
ODABACHIAN

Corinne
FRICHE

Céline CHEBAL
RAIZER

Dominique
HUGELE

Sébastien
LE COSSEC

Benjamin
MARCHAND

Philippe
LAFLEUR

Brahem
MESSAOUI

Cyrille
ANTOINE

François-Régis
VERNEL

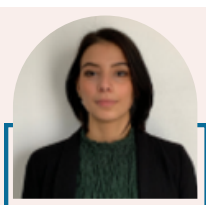
L'assemblée est constituée de manière à assurer une représentation équilibrée de l'ensemble du territoire. Ces éléments renforcent la capacité de l'URPS à dialoguer efficacement avec les ARS, tout en répondant de manière pertinente aux besoins diversifiés des professionnels de santé et des usagers.



Claire BERNIER



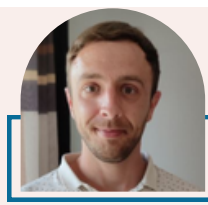
Cathy DI BATTISTA



Elisa HOUFANI



Ludovic BRAYE



Romain CHRISTOPHE



Frédéric MOMPEURT



Géraldine GROELL



Jean-Pierre GREPIN



Bernadette OTTO-KRIER



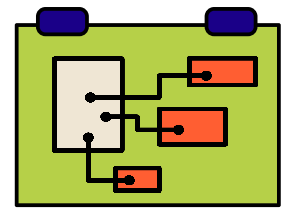
Rémy GASSER

Départ des élus en cours d'année :

François-Adrien MUTEL nous a annoncé son départ et ne possède plus de mission auprès de l'URPS MK Grand-Est.

Cette organisation permet une meilleure couverture territoriale, une proximité accrue avec les acteurs locaux, une représentation plus légitime, une réactivité renforcée, ainsi qu'un partenariat équilibré avec l'ARS, tout en apportant un appui essentiel à la mise en œuvre des projets de santé.

Rétrospective des événements les plus importants



● 2025

● Février	Commission de contrôle 2025. Prémière réunion de bureau 2025. Premier échange avec l'ORS concernant le CPOM.
● Mars	Participation au congrès inter URPS à Strasbourg. Point final sur l'expérimentation E-Meuse. Première assemblée générale de l'URPS de 2025. Webinaire SOS cheville Dr. LEIBER.
● Avril	Commission interne pour le CPOM. Séminaire départemental en santé des Ardennes.
● Mai	Recrutement des MK pour le projet kinéC02. Audition E-Meuse.
● Juin	Participation des élus à la lecture des mémoires. Remise du prix du meilleur mémoire à l'IFMK de Reims. Webinaire Pulsy tour cybersécurité.
● Juillet	Remise du prix du meilleur mémoire à l'IFMK de Nancy.
● Aout	Deuxième réunion de bureau de 2025.
● Septembre	Assises nationales de la pédiatrie. Webinaire chirurgical de la main Dr TALEB. Commission de formation. Expérimentation Accès Direct à Nancy.
● Octobre	Signature du CPOM 2025-2027 avec l'ARS GE. Deuxième assemblée générale de l'URPS de 2025.
● Novembre	Lancement de la saison de KinéGarde 2025-2026. Commission sport et santé. Réunion de travail du CPOM.

Saison KinéGarde 2024-2025 : du 09 novembre 2024 au 09 mars 2025
Saison KinéGarde 2025-2026 : du 08 novembre 2025 au 08 mars 2026

Réunions



14

réunions

DAC

LES DISPOSITIFS D'APPUI À LA COORDINATION

Les DAC viennent en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes. Au sein d'un même territoire, le DAC regroupe plusieurs dispositifs en un interlocuteur unique.

12

réunions

INTER URPS PLURI PRO / ARS

REUNIONS DE TRAVAIL

Les 10 URPS des professionnels de santé de la région Grand Est ont obtenu un financement de l'ARS via un CPOM, afin d'organiser en 2025 un congrès ouvert à tous les professionnels de santé libéraux. Ce congrès aura lieu à Strasbourg en mars 2025.

12

réunions

CPOM URPS MK / ARS

REUNIONS DE TRAVAIL

L'URPS MK Grand Est et l'ARS se réunissent régulièrement dans le cadre de réunions de travail visant à élaborer un CPOM. Ces échanges permettent de définir des axes stratégiques communs pour améliorer l'accès aux soins en masso-kinésithérapie, renforcer la coordination entre les PS et favoriser le développement de nouvelles organisations de prise en charge. Suite des réunions en 2026.

36

réunions

CTS

CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ

Renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) sur les projets de santé dans la suite des Conseils nationaux de refondation (CNR) et dans l'élaboration du nouveau Schéma régional de santé (SRS) 2023-2028.

4

réunions

COMITÉ REGIONAL CPTS

GRAND EST

Une instance de coordination créée dans le cadre de la réforme du système de santé en France. Son objectif principal est de regrouper les PS d'un même territoire afin d'améliorer la prise en charge des patients, d'optimiser les parcours de soins, et de renforcer la coordination entre les différents acteurs de la santé.

9

réunions

COMITE DEPARTEMENTAL ESP-MSP

GRAND EST

Essentiel pour la coordination et le soutien des soins primaires dans le département, le comité veille à ce que les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et autres structures de soins travaillent ensemble de manière efficace, afin de garantir une qualité de soins optimale pour les patients.

Réunions



17

réunions

6

réunions

8

réunions

2

réunions

2

réunions

CRSA - CSOS - CSP

DÉMOCRATIE SANITAIRE

La démocratie en santé repose sur la capacité des citoyens et des usagers à s'impliquer activement dans les décisions qui impactent leur santé et leur bien-être. La commission spécialisée de prévention CRSA se concentre particulièrement sur la formulation de propositions en politique régionale de prévention, dans le but de réduire les inégalités sociales et géographiques en matière de santé.

CONGRÈS INTER URPS

STRASBOURG

Un moment clé pour la coopération entre les URPS et l'ARS Grand Est. Le Congrès de la Maison des URPS, qui s'est tenu le 13 & 14 mars 2025 à Strasbourg, a été marqué par un temps fort : la signature du premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) inter-URPS/ARS. « Les URPS sont des partenaires indispensables de l'ARS » cite Madame Christelle Ratignier-Carbonneil – Directrice Générale de l'ARS Grand Est.

ROR NATIONAL

REPertoire

Le Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR) est le référentiel qui collecte, met en qualité et diffuse les données de description de l'offre de santé. Le ROR couvre un périmètre national et inclut les champs sanitaire (établissement de santé, structure de ville) et médico-social, avec une position centrale dans la stratégie ministérielle d'amélioration du parcours patient.

RÉUNION DE BUREAU

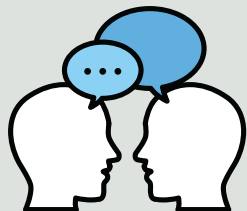
Notre URPS se retrouve deux fois par an pour une réunion de bureau regroupant les 10 élus du bureau. A cette occasion, des décisions sont prises sur le bon fonctionnement de notre URPS et les différents projets en cours ou à venir. Les discussions sont transmises à l'AG suivante à l'ensemble des élus et sont mises au vote si besoin.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Notre URPS se retrouve deux fois par an en assemblée avec tous les élus. Cela nous permet de mettre en oeuvre certains projets discutés en bureau, et procéder à certains votes si besoin.

Les élus sont libres d'ajouter des points à l'ordre du jour dans la partie "divers - autres points" afin que l'on débatten ensemble.

En 2025, notre URPS a représenté la profession lors de plus de **350 réunions**, couvrant un large éventail de thématiques. Parmi elles, des échanges avec le ROR national, CPOM, les CLS, les CPTS, les conseils de gestion de l'AAPS, ainsi que des commissions de travail, des comités de soins de proximité, des cellules stratégiques territoriales, le colloque SPS et bien d'autres. **Partout dans la région Grand Est, nos élus sont mobilisés pour défendre les intérêts de la kinésithérapie et contribuer activement aux évolutions du système de santé.**

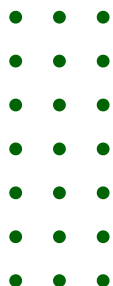


Actions de communication

19

Newsletters bimensuelles

À travers ces envois réguliers, nous avons tenu informés les MK des actualités, des actions menées et des opportunités de formation, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'une communication efficace et dynamique.



26

Petites annonces publiées

Ces publications offrant une visibilité essentielle aux opportunités professionnelles et aux besoins de recrutement des MK du territoire. Ce service contribue à faciliter les échanges et à renforcer le maillage territorial des professionnels de santé.

72

Recherches de kinés

Dans l'objectif de répondre aux demandes de recherche MK émanant de patients, médecins, d'HAD, du dispositif PRADO de la CPAM, de l'OHS, des DAC et d'autres acteurs de santé.

95

MK formés AFGSU

Nous avons pris en charge 45 recyclages AFGSU et 50 formations initiales dans notre budget 2025. Ce fut un réel succès.



62

Actualités publiées

Ces publications offrent une information régulière et actualisée aux MK qui consultent notre site. Elles couvrent une large variété de sujets : actualités professionnelles, évolutions des réglementations, formations, initiatives locales et actions de l'URPS, afin de tenir informés et d'accompagner au mieux les MK.



5

Bilans KinéCo2

Dans le cadre de notre participation au projet KinéCO2, 5 MK du Grand Est ont participé au projet en répondant à la demande des chefs de projet KinéCO2 et en s'impliquant pour donner des retours concrets dans le but de développer l'outil KinéCO2 accessible à tous dès 2026.

Les projets réalisés en 2025



En 2025, l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Grand Est a conduit de nombreuses actions au service des masseurs-kinésithérapeutes libéraux et de la santé publique régionale. Dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS Grand Est, l'URPS a renforcé son engagement autour de la prévention, de la formation et de l'exercice coordonné.

L'année a été marquée par l'organisation de réunions territoriales, de webinaires et de temps d'échange destinés à accompagner les professionnels sur les évolutions réglementaires, l'accès direct, la coordination en CPTS et l'installation en zones sous-dotées. Plusieurs actions de santé publique ont également été menées, notamment autour de la lutte contre la sédentarité, de l'accompagnement des patients chroniques et de la prévention des troubles musculosquelettiques.

Par ailleurs, des formations thématiques – dont l'entretien motivationnel – seront proposées afin de renforcer les compétences cliniques et relationnelles des kinésithérapeutes.

AFGSU

(attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)



La maîtrise des gestes et soins d'urgence constitue une compétence essentielle pour les masseurs-kinésithérapeutes, quel que soit leur mode d'exercice.

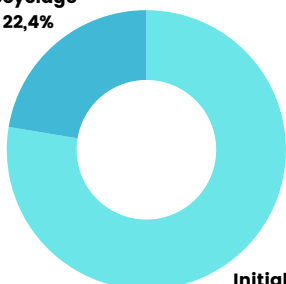
Face à des situations d'urgence pouvant survenir au cabinet, à domicile ou en structure de soins, il est indispensable que les professionnels soient formés et régulièrement actualisés dans leurs connaissances.

Dans cette perspective, l'URPS MK du Grand Est a souhaité s'engager activement en faveur de la formation continue des kinésithérapeutes. En 2025, elle a mise en place sa participation au remboursement des professionnels ayant suivi une formation initiale ou un recyclage de l'AFGSU.

Un objectif de remboursement pouvant aller jusqu'à 50 professionnels pour la formation initiale et 50 professionnels pour le recyclage.

Ainsi, 50 kinésithérapeutes se sont inscrits pour la formation initiale, avec des demandes supplémentaires au-delà de la capacité initialement prévue. Concernant le recyclage, 45 professionnels ont bénéficié du dispositif de remboursement.

Recyclage
22,4%



Initiale
77,6%

Le budget total consacré à cette action s'est élevé à 24 749 euros.

Au regard du succès rencontré et des besoins exprimés par les professionnels, cette action sera renouvelée en 2026.

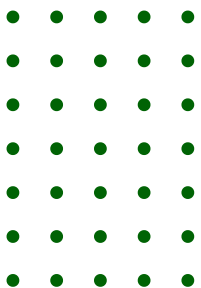
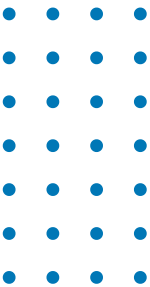
Partage de données

ROR national

Dans une logique d'amélioration de la coordination des soins et de visibilité de l'offre en kinésithérapie sur le territoire, l'URPS MK du Grand Est s'est engagée dans une démarche de **partage de données avec le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) national.**

Cette action a permis l'intégration des données relatives à 350 masseurs-kinésithérapeutes du territoire, contribuant ainsi à une meilleure identification de l'offre de soins disponible. Le référencement dans le ROR facilite l'orientation des patients et des professionnels de santé, tout en renforçant la lisibilité de l'organisation territoriale des soins.

Par cette initiative, l'URPS MK du Grand Est affirme son rôle d'acteur structurant dans l'écosystème régional de santé, en favorisant la coordination interprofessionnelle, l'accès aux soins et la valorisation de l'exercice libéral.



Kiné CO2

Face au manque de données existantes sur l'empreinte carbone de l'exercice libéral, 10 URPS de masseurs-kinésithérapeutes, en partenariat avec Carbone 4, ont lancé KinéCO₂ : le premier projet national visant à mesurer et mieux comprendre l'empreinte carbone des cabinets de kinésithérapie libéraux.

KinéCO₂ est un projet national expérimental dont l'objectif est d'identifier **des leviers concrets de réduction** de l'impact environnemental de notre exercice professionnel.

Votre URPS a financé pour vous des bilans carbones de 5 cabinets volontaires.

Principaux résultats de l'étude : o L'empreinte carbone moyenne d'une séance de kinésithérapie est de 2,8 kg de CO₂ équivalent. ▪ Par cabinet, l'empreinte est d'environ 38 tonnes de CO₂ équivalent par an. ▪ Par kiné, l'empreinte est d'environ 10,1 tonnes de CO₂ équivalent par an (similaire à l'empreinte d'un Français moyen). ▪ L'empreinte carbone varie considérablement en fonction du type de pratique : cabinet (3,4 kg CO₂ par séance), domicile (1,3 kg CO₂ par séance), EHPAD (0,9 kg CO₂ par séance).

CPOM 2025-2027



Au cours de l'année 2025, 12 réunions de travail ont été organisées avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est afin de définir conjointement les axes stratégiques de notre futur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Ces temps d'échanges réguliers ont permis d'aboutir à un projet de CPOM co-construit entre nos élus et l'ARS, intégrant les priorités territoriales et les orientations partagées pour la profession.

Ce travail collaboratif a conduit à une **signature officielle du CPOM en octobre, au siège de l'URPS.**



Axe 1 : Coordination

Sous-axe 1 : promouvoir l'implication des MK dans l'exercice coordonné

Sous-axe 2 : promouvoir l'accès direct en exercice coordonné

Cette signature marque une étape importante dans la reconnaissance et la structuration de notre action régionale.

Axe 2 : Accès aux soins

Sous-axe 1 : accompagner l'évolution de KinéGarde en tenant compte de l'accès aux soins

Sous-axe 2 : encourager les stages dans les zones très sous-dotées et prévoir des mesures d'accompagnement sur ces territoires

Axe 1 : Prévention

Sous-axe 1 : permettre les dépistages de la BPCO, des troubles dermatologiques, de l'obésité infantile

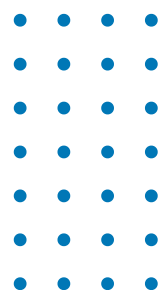
Sous-axe 2 : promouvoir les formations entretien motivationnel, tabac, santé mentale

Sous-axe 3 : inciter les MK à s'inscrire dans le dispositif Prescri'mouv

Sous-axe 4 : promouvoir la vaccination

En détails...

Ce partenariat structurant permet de définir des priorités d'action communes, répondant aux enjeux de santé publique et aux besoins réels des patients.



Accès direct en kinésithérapie : une expérimentation au coeur des évolutions



Dans le cadre de la Loi Rist II, une expérimentation nationale d'une durée de 5 ans autorise les MK adhérents à une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) à recevoir des patients sans prescription médicale préalable. Le Grand Est fait partie des régions pilotes de cette expérimentation, actuellement déployée dans deux départements : **la Meurthe-et-Moselle (54) et le Haut-Rhin (68).**

Il convient de rappeler que l'accès direct est déjà possible dans certaines structures d'exercice coordonné telles que les ESP (Équipes de Soins Primaires), MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles), CDS (Centres de Santé) et EHPAD.

Afin d'accompagner les MK dans cette évolution majeure de l'exercice, 2 sessions de formation ont été organisées en 2025, à Nancy et à Colmar.

Ces rencontres ont permis aux kinésithérapeutes participants de mieux appréhender les enjeux, les responsabilités et les modalités pratiques de l'accès direct.

Par cette initiative, l'URPS MK du Grand Est confirme sa volonté de soutenir les professionnels face aux évolutions de la profession et de contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins pour la population.

Des axes de travail structurants pour le territoire : à venir dès 2026...

- Développer l'exercice coordonné et l'accès direct
- Favoriser l'installation et la formation en zones sous-dotées
- Renforcer les actions de prévention
- Soutenir la formation continue des professionnels : entretien motivationnel, tabagisme, santé mentale...
- Promouvoir le sport-santé via le dispositif Prescri'mouv

Ce CPOM constitue un levier essentiel pour accompagner l'évolution de l'exercice de la masso-kinésithérapie, soutenir les dynamiques territoriales et valoriser pleinement le rôle du MK dans le système de santé.

À travers ces actions, l'URPS MK Grand Est affirme sa volonté de renforcer l'accès aux soins, développer la prévention et soutenir les professionnels dans les transformations de leur pratique.

Bilan financier

La tenue de la comptabilité de notre association est confiée à la société comptable "SOFILOR" basée dans les Vosges (88) et sa vérification se fait par le cabinet VRM audit - commissaires aux comptes.

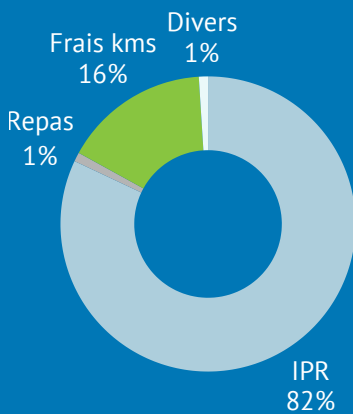
L'exercice comptable 2025 présente un résultat net de **94 714€**.

L'URPS MK est principalement financée par la contribution URPS, prélevée par l'URSSAF aux MK libéraux conventionnés, à hauteur de 0.1% des revenus d'activités non-salariés.

283 510€

Contribution URPS

L'URPS est financée majoritairement par la CURPS (Contribution URPS) qui cette année s'élève à : 283 510€ pour 5 924 kinés libéraux cotisants. Cette somme nous est attribuée par l'URSSAF chaque année en août.



95 369€

Notes de frais des élus

Les élus participent aux différentes réunions auprès des instances représentatives de la profession et établissent des notes de frais mensuelles selon le barème en vigueur (règlement intérieur et frais kms applicables selon barème fiscal officiel).



48 124€

Charges sociales et personnel

Représentation des cotisations versées aux organismes de sécurité sociale pour financer la protection sociale et la rémunération des salariés.

2025 en chiffres



CHARGES :
378 117.66 €

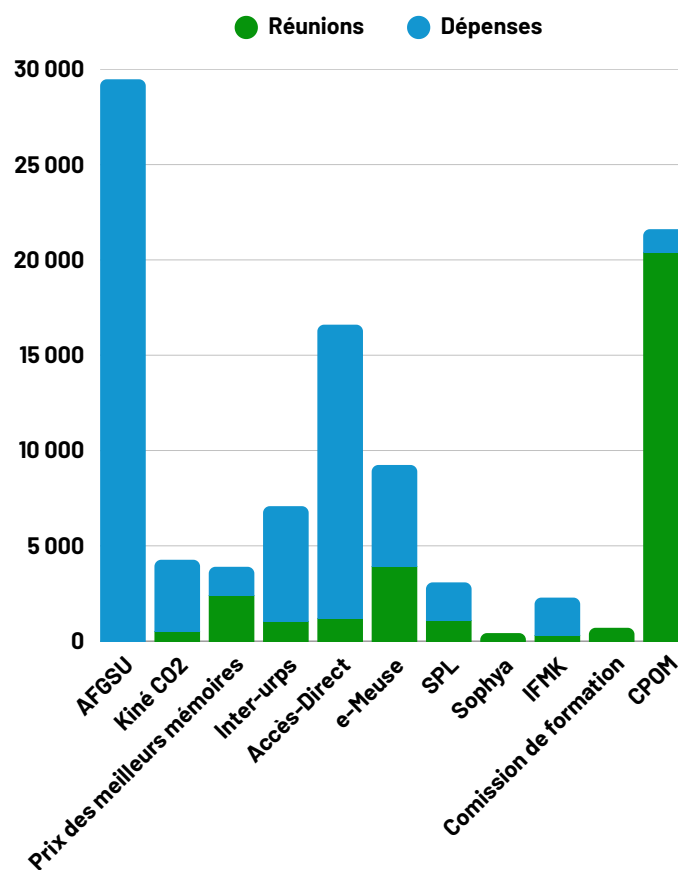


PRODUITS :
391 027.50 €

DÉTAIL DES ACTIONS

Actions	Réunions élus	Dépenses
AFGSU	-	29 476,00€
Kiné CO2	514,10€	3 755,01€
Prix des meilleurs mémoires	2 400,00€	1 500,00€
Inter-URPS	1 025,00€	6 055,83€
Accès direct	1 198,50€	15 403,89€
e-Meuse	3 903,83€	5 338,22€
SPL	1 082,73€	2 000,00€
SoPhya	422,15€	-
IFMK	283,93€	2 000,00€
Commission de formation	700,00€	-
CPOM	20 414,21€	1 198,00€

RÉPARTITION



En 2025, **35,94 %** du budget de l'URPS MK GE ont été consacrés à la mise en œuvre **d'actions spécifique annuelles** portées par votre URPS. Cette mobilisation significative des ressources traduit la volonté de soutenir le déploiement d'initiatives structurantes au bénéfice des kinésithérapeutes.

NOS COLLABORATRICES

En 2025, l'URPS MK Grand Est comptait deux salariées : Charline PERRIN et Claire CORTI.

Elles occupaient un rôle central au sein de la structure, en assurant le lien et la coordination entre les élus.

Elles participaient activement à l'organisation et à l'accompagnement des élus dans l'exercice de leurs missions.

Elles intervenaient également dans la gestion administrative et comptable de l'URPS, tout en jouant un rôle majeur dans le suivi et la mise en œuvre des projets.

Cette année a toutefois été marquée par le départ de Mme CORTI dès février 2025. Mme PERRIN a continué seule face à un énorme travail, tous les élus l'en remercient vivement !



Contact



09 72 62 68 87



secretariat@urpsmk.fr



www.urpsmk.fr



12 rue Pierre et Marie Curie
54320 Maxéville

L'année 2025 aura été marquée par de nombreux projets et par un engagement constant de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes Grand Est au service des professionnels et des patients. À travers ses actions, ses partenariats et son implication dans les dynamiques territoriales, l'URPS a poursuivi son objectif : accompagner l'évolution de la profession, soutenir les masseurs-kinésithérapeutes dans leur pratique et contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins dans la région. En collaboration étroite avec ses partenaires, notamment l'Agence Régionale de Santé Grand Est, **l'URPS continuera en 2026 à porter des projets ambitieux au bénéfice de la profession et de la santé de la population du Grand Est.**